



NOTE D'INFORMATION N° 067 - MFB/DGD du 12 AVR 2024

**A Mesdames et Messieurs :**

- La Directrice des Services Aéroportuaires (**DSA**) ;
- La Directrice des Services Douaniers du Port et des Services Spéciaux (**DSDPSS**) ;
- La Directrice des Régimes Economiques (**DRE**) ;
- Le Directeur de l'Analyse des Risques, du Renseignement et de la Valeur (**DARRV**) ;
- Les Directeurs Régionaux (**DR**) ;
- Le Commandant du Groupe d'Intervention et de Recherche d'Abidjan (**GIRA**) ;
- Le Chef de l'Unité Mobile d'Intervention Rapide (**UMIR**).

**Objet : Opération CRIPHARM 9**

J'ai l'honneur de porter à la connaissance du service que les Bureaux Régionaux de Liaison chargés du Renseignement pour l'Afrique de l'Ouest (BRLR-AO) et du Centre (BRLR-AC) organisent, du **15 avril au 14 mai 2024**, la neuvième opération de lutte contre la Criminalité Pharmaceutique dénommée « Opération CRIPHARM 9 ».

Cette activité se déroulera sur toute l'étendue de la Région Afrique Occidentale et Centrale de l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD) et mobilisera vingt-trois (23) Administrations Douanières.

J'invite en conséquence, l'ensemble des services opérationnels à renforcer les contrôles en vue de la recherche et la répression du trafic illicite des médicaments et autres produits de pharmacie.

Pour garantir une meilleure participation de notre administration à ladite opération, l'ensemble des saisies réalisées doivent impérativement être inscrites au Procès Verbal Simplifié (PVS) et être portées à la connaissance du Chef de Bureau des Investigations et du Renseignement Douanier (**LCL DOBOEHOUI Didier**, Email : [doboloui\\_didier2009@yahoo.fr](mailto:doboloui_didier2009@yahoo.fr)/ Contact : 0777738683) en vue de leur inscription dans les statistiques des saisies du Réseau douanier de lutte contre la fraude (CEN) de l'Organisation Mondiale des Douanes .



**Le Directeur Général**

**Général DA Pierre A.**  
Commandeur de l'Ordre National